



# L'hyperlien



Le journal mensuel pour les parents et  
le personnel de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie  
N° 3 : Novembre

## Ce mois-ci

Novembre 2021				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 <sup>er</sup> Journée pédagogique avec Service de garde pour les élèves inscrits	2	3	4	5
8	9	10	11 Jour du Souvenir ou Jour de l'Armistice	12
15	16	17	18	19 Communication officielle aux parents
22	23	24	25 Rencontre de parents officielle	26 Journée pédagogique avec Service de garde pour les élèves inscrits
29	30			

## En vrac

### Rencontre de parents – Jeudi 25 Novembre 2021

Chers parents, vous recevrez une invitation de la part de votre enseignant titulaire. Vous pourrez vous inscrire selon les disponibilités offertes. Étant donné le mode virtuel, il se peut que les enseignants offrent plus de temps que le temps inscrit du 25 novembre de 16 h. à 20 h. De plus, si vous désirez communiquer avec un spécialiste (éducation physique, anglais et arts), merci de lui faire savoir via l'agenda de votre enfant.

## **Valeurs de l'école**

Nous vous rappelons que nos valeurs d'école sont :

**RESPECT DE SOI**

**RESPECT DES AUTRES**

**RESPECT DE SON ENVIRONNEMENT**

Nous sommes conscients que certaines situations peuvent éveiller chez vous certains sentiments, mais comme adulte, nous nous attendons à entretenir des relations cordiales, polies et emplies de bienveillance les uns envers les autres. C'est ce que nous tentons d'inculquer à vos enfants et nous nous attendons à la même chose de tous.

## **Info travaux CIM**

Un entrepreneur commencera les travaux du renouvellement des machines d'évacuation d'air sur le toit de l'école. Ne restez pas surpris de voir une grue dans la cour d'école le vendredi 26 novembre. Ce sont des travaux d'entretien réguliers de mise à jour.

## **Habillement**

Les élèves doivent être habillés chaudement pour profiter des plaisirs de l'automne. Merci de prévoir un habillement adéquat pour les récréations.

## **Devoirs et leçons**

Une fois encore, nous sollicitons votre collaboration afin de vérifier l'agenda de votre enfant. Malheureusement, plusieurs élèves ne font pas leurs devoirs et/ou leur étude et oublient de faire signer les correspondances. Le rôle du parent n'est pas de corriger les devoirs, mais de s'assurer qu'ils soient faits. Merci de nous aider à la réussite de votre enfant.

## **Frais scolaires**

Pour les parents qui n'auraient pas encore payé leurs frais scolaires. Vous devez payer les frais scolaires de votre enfant par chèque remis dans une enveloppe identifiée au nom et au groupe de votre enfant ou en argent comptant, **MONTANT EXACT**, et la mettre dans le sac d'école de votre enfant. Afin d'éviter des pertes, nous préférons les chèques.

## **Communication école-famille**

Nous nous permettons de vous rappeler que seules les informations transmises par l'école (agenda de votre enfant, lettre de l'école, lettre de la CSSDM, courriel Cœur-Immaculé-de-Marie, site Internet de l'école, communication CSSDM) sont officielles. Toute autre forme de communication ne constitue pas une source d'information officielle.



## **Sécurité aux abords de l'école**

Lorsque vous déposez vos enfants le matin, merci d'être vigilants et d'adopter un mode de conduite responsable et sécuritaire en respectant les zones de débarcadère, les passages réservés aux piétons et les limites de vitesse devant et derrière l'école.

## **Conseil d'établissement**

Pour joindre le conseil d'établissement ou pour assister aux rencontres virtuelles via TEAMS, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : [cidm@csgdm.qc.ca](mailto:cidm@csgdm.qc.ca)

Les rencontres auront lieu le jeudi, à 18 h 30. Voici les dates de celles-ci :

<b>SEPTEMBRE</b>	<b>OCTOBRE</b>	<b>NOVEMBRE</b>	<b>DÉCEMBRE</b>	<b>JANVIER</b>
Jeudi 23 septembre Assemblée générale Séance extraordinaire : 23-09-2021	Jeudi 28 octobre		Jeudi 2 décembre	
<b>FÉVRIER</b>	<b>MARS</b>	<b>AVRIL</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>
Jeudi 24 février		Jeudi 28 avril	Jeudi 19 mai	Jeudi 9 juin

## **Retards**

Les élèves **doivent être dans la cour d'école lorsque la cloche sonne, à 8 h 10**. Nous comprenons qu'il se peut que tous les groupes ne soient pas encore rentrés dans l'école lorsque vous arrivez. Les élèves retardataires devront passer au secrétariat pour aller chercher un billet de retard. Merci d'arriver à l'heure pour ne pas pénaliser votre enfant.

## **Organisme de participation des parents (OPP)**

Cette année encore, il y a un OPP (organisme de participation de parents). Bienvenue à tous les parents qui désirent encore s'impliquer, il n'est pas trop tard, vous n'avez qu'à signifier votre intérêt au [cidm@csgdm.qc.ca](mailto:cidm@csgdm.qc.ca) Nous tiendrons notre première rencontre prochainement.

## **Petits visiteurs indésirables**

L'automne et le printemps sont des saisons propices à l'apparition de pédiculose dans les écoles. La pédiculose est la présence de poux et de lentes dans les cheveux. Facilement transmissible, cela peut atteindre n'importe qui et n'est pas lié à la propreté. Afin de prévenir les épidémies de pédiculose dans les écoles, nous vous recommandons d'examiner régulièrement les cheveux de vos enfants. Si vous découvrez des poux et/ou des lentes, nous vous prions de nous aviser aussitôt. Un feuillet, disponible à l'école, vous renseignera sur la méthode efficace pour se débarrasser des poux et de leurs œufs (lentes).

## **Lunch**

Pour des raisons d'organisation, s.v.p., assurez-vous, chers parents, que votre enfant apporte son lunch le matin pour l'heure du dîner. Trop de parents reviennent à l'école porter les boîtes à lunch. Merci de votre collaboration!

## **Allergies alimentaires**

Le CSSDM ne peut pas garantir un milieu sans allergènes. Afin de réduire les risques d'exposition accidentelle, le CSSDM a mis en place une procédure et des mesures d'urgence pour uniformiser les interventions dans nos établissements.

Nous visons à conscientiser l'ensemble des élèves à l'importance de prévenir les risques liés aux allergies alimentaires. Nous demandons également aux parents leur collaboration afin de ne pas inclure dans la boîte à lunch de leurs enfants des aliments contenant des noix et des arachides, deux des allergènes les plus courants. Votre collaboration nous aide à réduire les risques d'exposition à ces deux principaux allergènes.

## Responsabilités des parents

Si votre enfant est allergique, vous devez :

1. Informer l'école que votre enfant souffre d'une allergie alimentaire
2. Remplir la fiche santé envoyée par l'école en début d'année
3. Fournir un, idéalement deux, auto-injecteur à l'école, afin que les intervenants puissent agir si votre enfant a un choc anaphylactique. Les auto-injecteurs doivent être remplacés avant la date d'expiration s'ils n'ont pas été utilisés.

Pour la protection de votre enfant, il est recommandé de lui enseigner à ne pas échanger ou accepter d'aliments lorsqu'il est à l'école. En grandissant, les enfants peuvent apprendre à lire les étiquettes nutritionnelles, afin de varier leur alimentation en toute sécurité.

Allergies Québec recommande le port de l'auto-injecteur par tout élève en âge de le faire, c'est-à-dire capable d'en comprendre l'utilisation. Elle suggère également que l'élève allergique porte une pièce d'identité médicale (comme un bracelet) signalant clairement ses allergies.

## Service de garde

Journée thématique du 1<sup>er</sup> novembre : « **Artistes en herbe** »

AM : Les enfants inscrits participeront à de nombreuses activités tels que la construction d'un aquarium géant pour décorer notre bel espace. Les élèves passionnés d'art trouveront assurément leurs plaisirs.

PM : Place à la musique et au théâtre. Les éducateurs ont préparé de belles activités pédagogiques qui feront bouger vos enfants.

Journée thématique du 26 novembre : « **Sheltoons– bandes dessinées** »

Stimuler la créativité des jeunes artistes en leur transmettant des connaissances.



**RAPPEL**

## Cour d'école - sécurité

Nous aimerions vous rappeler que les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent arriver dans la cour d'école 10 minutes avant le début des classes soit **8 h 05 le matin** et **12 h 55 en après-midi**. Leur surveillance ne peut être assumée par les employés du service de garde ni par les titulaires de classe. Chaque éducateur, éducatrice aura un groupe d'élèves dont le ratio est déterminé par leur convention collective et respecte la sécurité. Nous nous devons de respecter ces ratios. La surveillance pour les élèves qui mangent à la maison est assumée par leurs enseignants qui surveillent avant le début des classes. **Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de demeurer à l'extérieur de la cour aux moments suivants : entrée des élèves du matin et du midi soit à 8 h 05 et à 12 h 55 ainsi qu'aux récréations du matin, de l'après-midi et du midi.**

## Sortie des élèves à la fin de la journée à 15 h 25

Nous demandons aux parents d'attendre derrière la clôture (Holy Cross) afin de permettre aux enseignants d'avoir une bonne vue d'ensemble des parents qui attendent leurs enfants. Ce respect permettra de récupérer plus rapidement vos enfants. Nous demandons également aux parents des élèves de maternelle de bien vouloir attendre derrière la clôture extérieure de la petite cour sur le boulevard Desmarçais coin Laurendeau. Merci de votre compréhension !

## Élèves au service de garde - SDG

### Absence au service de dîner et au service de garde

Afin d'assurer un meilleur encadrement, nous souhaitons votre collaboration au moment où votre enfant s'absente pour l'une ou l'autre des périodes du service de garde ou du dîner. Lorsque nous ne recevons pas de confirmation de la part des parents, nous recherchons l'enfant absent. Afin d'éviter toute confusion ou recherche inutile, il serait apprécié de recevoir une confirmation de votre part lorsque votre enfant est absent. Merci de téléphoner au 514-732-1432

Pour les parents qui viennent chercher leur enfant **tôt au service de garde (15 h 30)**, nous vous demandons **d'attendre devant l'école en respectant le 2 mètres de distanciation sociale** (des cœurs au sol sont tracés afin de vous aider) que l'engorgement de la fin des classes soit terminé avant de récupérer votre enfant. **Vous ne pourrez pas entrer dans l'école.** L'éducateur responsable de l'accueil vous accueillera l'un après l'autre. **L'accès à l'accueil se fera vers 15 h 35.**

Merci de votre compréhension!

# BÔSAPIN

Campagne de financement – *Noël à votre porte*

Cliquez sur ce lien pour réserver dès maintenant votre date de livraison de votre sapin et/ou cadeau : <https://www.bosapin.com/fr/boutique/code-promo/2021cim> ou rendez-vous sur [www.bosapin.com](http://www.bosapin.com) et entrez le code promotionnel : **2021cim**

## Identification du matériel personnel de votre enfant

Vous pouvez toujours commander vos collants personnalisés! Puisque vous devez identifier tout le matériel scolaire de votre enfant, cette campagne de financement est une excellente façon de soutenir votre école et de vous simplifier la vie dans cette tâche fastidieuse.

- Les parents doivent se rendre sur [colleamoi.com/?a=coeurimmacule](http://colleamoi.com/?a=coeurimmacule)
- Le code de collecte de fonds est le suivant (à inscrire à la première étape du paiement). C'est ce code que vous devez mettre dans cette case à la caisse (en minuscule): **coeurimmacule**



L'équipe-école de Cœur-Immaculé-de-Marie



Centre  
de services scolaire  
de Montréal

Québec

.....  
Site Internet : [coeur-immacule-de-marie@csgm.qc.ca](mailto:coeur-immacule-de-marie@csgm.qc.ca)